



RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

PROJET « RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES PME AGRICOLES ET ARTISANALES EN MILIEU RURAL, HAÏTI » FINANCEMENT COOPÉRATION ESPAGNOLE. - 2019/SPE/0000400108

AVIS DE DEMANDE DE PROPOSITIONS POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGÉ D'ÉVALUER LE PROJET SUSMENSIONNÉ

Ref. AECID-CFI/2023/ SCI-007

La République d'Haïti a reçu un financement de la Coopération espagnole (AECID) dont le Centre de Facilitation des Investissements (CFI), fondé en 2006 par décret présidentiel, assure sa mise en œuvre. Le CFI a l'intention d'utiliser une partie de ce financement pour payer les services d'un Consultant individuel pour l'évaluation du projet «**Renforcement des Capacités des PME Agricoles et Artisanales dans les zones rurales**».

Sous la supervision de la Directrice de promotion et en étroite collaboration avec la Direction des Études du CFI, le Consultant aura notamment pour mission d'évaluer ledit projet.

Plus spécifiquement, le consultant retenu pour cette mission devra :

- Apprécier globalement l'intervention réalisée dans le cadre du projet à travers les résultats atteints en comparaison avec les résultats escomptés tout en tenant compte du contexte interne et externe de mise en œuvre.
- Analyser la logique d'intervention et de mise en œuvre du programme (opérationnalité) en relation avec les objectifs poursuivis par le projet.
- Tirer les leçons de chaque activité implémentée dans le cadre du projet et formuler des recommandations.

Modalités de sélection :

Le processus d'évaluation se déroulera comme suit:

1. Ouverture des plis pour les propositions techniques pour la vérification des documents techniques et administratifs sollicités dans les Termes de références.
2. Evaluation des offres techniques (CV du consultant, liste des missions similaires réalisées ce dernier sur les 5 dernières années avec référence, méthode, outils, chronogramme)
3. Analyse des propositions financières des candidats admis à cette phase. Notons que pour être admise à cette phase le consultant doit obtenir au moins 70 % de la note de l'évaluation technique
4. Négociation de contrat

Propositions	Pondération
Évaluation Proposition Technique	80
Évaluation Proposition Financière	20
Total	100

Pour de plus amples informations relatives à cet appel à proposition, les intéressés pourront prendre connaissance de l'ampleur des responsabilités attachées au poste et des conditions d'éligibilité en sollicitant les termes de référence (TDR) par mail ou en les consultant directement sur Jobpaw.com ou le site du CFI : www.cfihaiti.com

Soumission

La soumission du dossier de candidature se fera sous pli cacheté dans *deux (2) enveloppes distinctes* :

- Une, technique, contenant la proposition technique (méthode, outils, chronogramme/plan de travail, CV personnel clé, liste des missions similaires réalisées par le consultant sur les 5 dernières années) accompagnée des autres documents requis pour un consultant individuel
- Une autre, financière, contenant l'offre financière incluant le détail des coûts estimatifs libellée en gourdes (HTG) et qui prend en compte l'assujettissement à l'impôt (2% d'acompte provisionnel).

Les deux enveloppes devront parvenir au plus tard **le Vendredi 09 Juin 2023 à 1 h P.M.**, avec la mention « *Candidature de (nom du consultant) pour [_nom de la mission_] (Réf. **AECID-CFI/2023/SCI-007**)* » à l'adresse du CFI : 2 Impasse Tulipe, rue Oscar, Pacot, Haïti

Toutes soumissions dont les propositions techniques et financières ne sont pas insérées chacune dans une enveloppe séparément ne seront pas prises en compte.

La séance d'ouverture des plis aura lieu le **Vendredi 09 Juin 2023 à compter de 1h 15 PM** et chaque soumissionnaire devra déléguer un représentant pour participer à la séance ou la suivre en ligne via Zoom.

Pour toutes demandes de clarification veuillez contacter le service de passation de marché par courrier électronique à l'adresse passation.marche@cfihaiti.com / cc : fabianie.guerrier@cfihaiti.com.

Marie Fatima Léonne C. PROPHÈTE
Directrice Générale



PROJET

« RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES PME AGRICOLES ET ARTISANALES DANS LES ZONES RURALES »

Financement coopération Espagnole. - 2019/SPE/0000400108

Ref. AECID-CFI/2023/SCI-007

TERMES DE RÉFÉRENCE

Recrutement d'un consultant individuel pour l'évaluation du projet "Renforcement des Capacités des PME Agricoles et Artisanales dans les zones rurales"

Mai 2023

1. A PROPOS DU PROJET À EVALUER

Les petites et moyennes entreprises locales, particulièrement celles évoluant en milieu rural, font face à un problème crucial d'accès aux capitaux pour se développer. Plusieurs éléments expliquent cette situation dont leur faible capacité de gouvernance financière, leurs vulnérabilités face aux catastrophes naturels et aux autres crises, ainsi que leur faible niveau de productivité et de compétitivité. Dans un tel contexte, ces PME évoluant en milieu rural et dans la filière de l'artisanat arrivent à créer très peu d'emplois et de valeur ajoutée ne contribuant pas assez à l'amélioration des conditions d'existence des populations locales ainsi qu'à la croissance de l'économie nationale et beaucoup d'entre elles ne se relèvent pas après la moindre une crise.

Pour contribuer au renforcement des capacités des entreprises agricoles et de l'artisanat dans les milieux ruraux, le CFI a décidé de mettre en œuvre une série d'actions d'accompagnement tournant autour :

Une évaluation de base des performances des petites et moyennes entreprises dirigées notamment par des femmes dans les départements de l'ouest et du sud-est et de leurs impacts sur la situation socioéconomique de la population dans ces communautés.

L'identification et la sélection de 35 entreprises de production ayant un plan de croissance à travers un processus transparent et sélectif (à partir de critères financiers et/ou sociaux).

La réalisation d'un diagnostic et l'établissement des perspectives de croissance des entreprises sélectionnées. Ce travail sera réalisé à travers des missions d'évaluation qui seront menées par une firme au sein des entreprises sélectionnées. De ce processus on sortira une fiche de la situation factuelle de chacune des entreprises comprenant en autres des informations sur leur statut juridique, le nombre d'emplois créé (H/F), la filière d'exploitation, le marché cible, le réseau de distribution, le plan de financement et le bilan financier.

Des ateliers de formation pour les entreprises bénéficiaires du projet. Celles-ci recevront des formations portant notamment mais sans s'y limiter sur les thématiques suivantes : la gestion d'entreprise, le marketing, la commercialisation et le leadership.

L'accompagnement des entreprises à travers l'accomplissement d'une série d'activités les amenant à implémenter avec succès leur plan d'expansion, l'accompagnement indoor par des consultants ou la dotation en équipements selon les besoins prioritaires de chaque entreprise, la réalisation des missions commerciales au niveau national et international dans le but de rechercher de nouveaux investisseurs et de nouveaux marchés. En sus pour contribuer au respect des normes du travail dans le contexte de l'épidémie, des masques et gants de protection seront distribués aux différentes entreprises sélectionnées. Au bout du processus les entreprises seront globalement renforcées.

Le renforcement du CFI à travers la dotation en ressources humaines compétentes et adéquates pour travailler dans ce nouveau champ d'action. Des cadres actuels du CFI seront formés à ce compte afin que l'accompagnement puisse être de la meilleure qualité possible.

2. CONTEXTE D'INTERVENTION

Le Centre de Facilitation des Investissements (CFI) est l'agence nationale de promotion des investissements d'Haïti. Fondé en 2006 par décret présidentiel, le centre a pour mandat principal de promouvoir les opportunités d'investissement en Haïti et d'offrir des services de facilitation aux entreprises locales et/ou étrangères désirant s'établir dans le pays. L'ensemble de la stratégie de promotion des investissements du CFI s'appuie sur l'identification et la connaissance des secteurs clés et des opportunités d'investissement à travers différents moyens incluant la législation ainsi que les études économiques et commerciales.

En 2018, le Centre de Facilitation des Investissements a réalisé une étude sur les Micros Petites et Moyennes Entreprises en Haïti. Sur les 1919 entreprises qui ont été interrogées, 94.2% ont mentionné avoir des projets d'expansion pour les 5 prochaines années soit par l'augmentation de leur production, soit en améliorant leur structure physique ou en augmentant leur personnel. Parmi ces entreprises répertoriées près de 54% sont dans le secteur de l'agriculture et l'artisanat.

Après la publication de cette étude sur les MPMEs, la situation socio-économique du pays a évolué. Elle s'est caractérisée d'une part, à l'échelle locale, par une instabilité politique prolongée et des épisodes de « pays lock », mais aussi par la pandémie de coronavirus affectant de manière globale les chaînes d'approvisionnement des entreprises, d'autre part. En 2019, Le CFI a bénéficié d'un financement de l'AECID pour l'exécution du projet intitulé "Projet de renforcement des capacités des PME agricoles et artisanales en milieu rural, Haïti".

Dans le cadre de ce projet, en 2021, une ligne de base a été réalisée afin de connaître globalement la situation des entreprises qui évoluent dans les secteurs identifiés. Ensuite, 35 entreprises ont été sélectionnées et diagnostiquées. Durant le mois de Janvier ces entreprises ont participé à des ateliers de formation sur La Gestion des Opérations de Production ; Marketing, Commercialisation et vente et la Gestion des risques. D'ici la fin du mois de mars, quelques entreprises auront leur Modèles et Plan d'affaires.

D'autres activités pour le renforcement de ces entreprises ont été réalisé compte tenu de certaines faiblesses identifiées lors des activités de diagnostic. Comme lacunes par exemple ; absence de procédure comptable, absence de mécanisme standardisé de production (surtout pour les guildives), absence de procédure de gestion logistique. D'où l'importance de développer des outils de contrôle de gestion pour les entreprises bénéficiaires du projet (Outils de Management et de gestion, Outils de Comptabilité et finance, Outils de gestion de la clientèle, Outils de gestion de la qualité / Gestion de la production, SOP (Standard Operating procédure) devant répondre à ces différents besoins.

Après ces constats le CFI a recruté une firme de consultation pour élaborer des outils de contrôle de gestion pour 30 bénéficiaires du projet. Suite à des séances de coaching sur ces outils, quelques bénéficiaires ont reçu des formations sur des techniques pratiques de production dans les filières poulet de chair, plante et semence, transformation de produits agricoles.

A présent nous approchons de la fin du projet et l'équipe technique du projet a jusqu'à date réalisé toutes les activités programmées. Donc le CFI se trouve dans l'obligation de clôturer le projet et faire une évaluation technique de toutes activités. En ce sens le CFI recherche un

consultant individuel pour faire une évaluation technique de toutes les activités réalisées dans le cadre du projet.

3. Objectifs de l'évaluation

De façon spécifique cette évaluation vise les objectifs suivants :

- Apprécier globalement l'intervention réalisée dans le cadre du projet à travers les résultats atteints en comparaison avec les résultats escomptés tout en tenant compte du contexte interne et externe de mise en œuvre.
- Analyser la logique d'intervention et de mise en œuvre du programme (opérationnalité) en relation avec les objectifs poursuivis par le projet.
- Tirer les leçons de chaque activité implémentée dans le cadre du projet et formuler des recommandations.

3.1 Objectifs spécifiques

Spécifiquement, le consultant retenu pour cette mission devra fournir des réponses sur les aspects suivants :

A.- L'efficacité du projet

1. Dans quelle mesure les objectifs du projet ont-ils été atteints ?
2. Les résultats ont-ils mené aux réalisations souhaitées ?
3. Produire une analyse des écarts constatés, ainsi qu'une analyse des révisions ou abandons de certaines activités ou indicateurs du projet

B.- Durabilité

1. Les effets bénéfiques sont-ils susceptibles de durer longtemps après la fin du projet ?
2. Le projet a-t-il permis de faire émerger un savoir-faire et des bonnes pratiques particuliers au sein des établissements et des partenaires et bénéficiaires du projet ?

C.- L'impact

1. Quels changements le projet a apporté pour les bénéficiaires et les autres parties prenantes ?
2. Y a-t-il eu des changements imprévus ou non recherchés ?

D.- Efficience du projet

L'évaluation conduite par le consultant doit permettre :

1. D'apprécier si les ressources nécessaires ont bien été mises en place, en temps voulu et au moindre coût
2. D'analyser les éventuels retards et dépassements constatés
3. La communication autour du projet a-t-elle atteint ses objectifs ? A-t-elle permis une bonne visibilité des objectifs du projet et de ses activités auprès des publics ciblés (en interne et en externe)
4. Les ressources matérielles mobilisées ont-elles été adaptées au regard du chronogramme et des contraintes externes

a. Portés des services

1. Le consultant doit proposer une méthodologie spécifique et un plan de recherche incluant :

- Une méthode participative de collecte des données quantitatives et qualitatives
 - Des explications sur les outils qui seront utilisés pour réaliser l'évaluation. Les explications devront être claires pour chaque type d'outil
2. Avec des outils spécifique le consultant devra interviewer toutes les parties prenantes
 3. Consulter toutes la documentation qui sera partagée
 4. L'évaluateur devra aussi réaliser des entretiens avec l'équipe du projet pour recueillir le maximum d'information sur les activités réalisées afin de proposer des recommandations à partager avec la Direction générale du CFI pour les initiatives similaires et le bailleur de fond du projet.
 5. Réaliser une triangulation des données et rédiger un rapport d'évaluation (livrable en format Word et PDF et une synthèse PPT pour la présentation du document)
 6. Produire des analyses autour des indicateurs du projet ainsi que sur la cohérence et la pertinence des actions.
 7. Produire des fiches sur des cas de succès dans le cadre du projet à inclure dans le rapport d'évaluation du projet

b. Résultats attendus

Au terme de son mandat, l'évaluateur rendra disponible :

- Un rapport écrit répondant aux différentes questions notamment la pertinence du projet et les performances en termes d'efficacité, d'efficience, de durabilité et d'impact, les leçons apprises, les recommandations pertinentes pour des expériences ultérieures.

c. Durée et activités

Le consultant retenu aura 6 semaines pour réaliser la mission. Le consultant devra s'organiser pour répondre aux objectifs du projet en fournissant les services adéquats dans la durée.

d. Lieu d'exécution / localisation

Les entreprises sélectionnées dans le cadre de ce projet sont dans les communes de Jacmel, Gressier et de Léogane. Le consultant devra s'organiser pour les rencontres avec les chefs d'entreprises.

e. Coordination et supervision

Le consultant travaillera en collaboration étroite avec le Coordonnateur du projet, ainsi que les autres techniciens du CFI qui sont assignés à ce projet. Les questions liées à la gestion de contrats seront prises en charge au niveau du Coordonnateur de l'Unité d'Exécution.

f. Autres caractéristiques de la consultation

- Type de Consultation : Consultant individuel
- Durée de réalisation des prestations : 6 semaines
- Durée du contrat (gestion) : 7 semaines
- Langue : Français (excellente maîtrise parlée et écrite)
- Compensation : paiements liés aux livrables (voir échéancier ci-après).

4. Expériences requises

Le consultant devra répondre aux critères suivants :

a. Générale :

- i. Au moins sept (7) ans d'expériences générale (*le consultant doit avoir au moins sept (7) d'expériences de travail*) ;
- ii. Domaines d'expertises nécessaires pour la mission : Gestion des affaires, économie, planification ou tout autre domaine connexe.

b. Qualifications Spécifiques (*inclure les références*) :

- i. Sur les 5 dernières années justifier au moins 1 contrat dans l'évaluation de projet
- ii. Sur les 5 dernières années, justifier au moins une expérience spécifique dans la conception des outils de collecte de données

(Dans un tableau inclure le nom des missions similaires réalisées, le contractant, les objectifs et une référence)

En plus de cela le consultant doit pouvoir justifier les caractéristiques suivantes :

- Bacc+5 (en particulier pour le chef de mission) en sciences économiques, Gestion de projets ou tout domaine connexe à la mission. (Soumettre les diplômes et certificats pertinents par rapport à la mission)
- Au moins une expérience similaire à la mission sur les 5 dernières années ;
- Maîtrise des logiciels Informatique, ainsi que des méthodes et technique d'enquêtes de terrain ;
- Des expériences de travail avec les PME seront considérées comme un atout en particulier dans les filières de l'artisanat et de l'agrobusiness en milieu rural ;

Il est également exigé de soumettre les documents techniques et administratifs suivants :

1) Pour consultant individuel

- ✓ Certificat de déclaration définitive d'impôts ;
- ✓ Patente professionnelle valide ;
- ✓ Matricule fiscale valide ;
- ✓ Proposition technique (méthode, outils, chronogramme (plan de travail), CV personnel clé, liste des missions similaires réalisées par le consultant sur les 5 dernières années avec référence)
- ✓ Proposition financière

c. Exigences en matière de rapports et calendrier des livrables

- Tous les documents techniques et les rapports d'activités dans le cadre de cette mission devront être rédigés en français ;
- Les fichiers électroniques des rapports d'activités (version signée) et les autres documents dans le cadre de cette mission devront être transmis dans un format Word et PDF.

- Dates de fourniture : le consultant devra respecter les délais fixés dans le chronogramme des activités approuvé par le CFI.
- Liste des personnes devant recevoir ces rapports ;
 - a. Coordonnateur du projet
 - b. Les membres de l'équipe technique du projet (ils seront désignés lors de la signature du contrat)

Documentation qui sera mise à la disposition du consultant :

- a. Rapport ligne de base du projet
 - b. Rapport de diagnostic des entreprises
 - c. Bases de données
 - d. Rapport des ateliers de formation
 - e. Modèle d'affaires et plan d'affaires.
 - f. Rapports trimestriels de l'équipe d'exécution
 - g. Tout autres documents techniques pertinentes pour la production du rapport d'évaluation
- Le représentant autorisé du Client pour l'exécution du présent Contrat est :
La Directrice Générale du Centre de Facilitation des Investissements

Tableau activités // livrables // paiement // conditions de paiement

Livrables	Délai	Conditions de paiement	Paiement
<i>Chronogramme des activités validés par le CFI</i>	<i>A la signature du contrat</i>		<i>50%</i>
<i>Livrables 1 et 2</i> 1) <i>Rapport des entretiens et des focus groups sous forme fichier électronique Word (doc) et PDF.</i> 2) <i>Données collectées à partir des outils de collecte élaborées</i>	<i>3 semaines après la signature du contrat</i>	<i>Après réception et approbation Des livrables 1 et 2</i>	<i>50%</i>
<i>Livrables 3,</i> - <i>Document définitif de l'évaluation technique du projet</i>	<i>5 semaines après réception et approbation des livrables 1 et 2</i>	<i>Après réception et approbation du livrable 3</i>	

Tous les services doivent être remplis à la satisfaction du Centre de Facilitation des Investissements et le paiement sera subordonné à la soumission et l'approbation des livrables.

Tous les paiements relatifs aux éléments livrables sont soumis à une retenue d'impôt conformément aux lois fiscales haïtiennes.